

LE BEAGE

Conseil municipal

Convoqué ce vendredi 14 septembre, le Conseil Municipal a validé l'achat de 12 ordinateurs portables pour l'école (dans le cadre du Plan Ecole Numérique). Ce projet est porté par l'Education Nationale qui prend en charge 50% de la dépense totale d'un montant de 8416.78€ TTC.

Autre projet validé, l'achat d'un défibrillateur ; Grâce à l'attribution de la somme de 800€ allouée par le conseil d'administration de la CNP assurances la commune va installer dans le hall de la mairie un Défibrillateur Entièrement Automatisé. Une initiation à son utilisation sera ensuite proposée à la population. Coût de l'opération :.....

La Convention avec la ludothèque Déambull a été renouvelée ; elle comprend 4 animations pour petits et grands lors des 4 petites vacances scolaires pour un montant annuel de 560€.

Le conseil municipal a accepté la demande de la psychologue scolaire qui informe les communes de son secteur de la nécessité de remplacer 2 tests de QI et de constituer un budget pour l'achat des fournitures administratives. L'aide demandée est calculée au prorata du nombre de classes ce qui représente pour Le Béage la somme de 96€.

La trésorière ayant été mutée il convient de solder ses indemnités ; l'état liquidatif présenté est arrêté à la somme de 290.04€ pour une gestion de 240 jours. Le CM donne son accord pour ce solde et un accord de principe pour attribuer au nouveau percepteur une indemnité **de gestion**.

Le projet de nomination des rues avance bien ; Le CM a délibéré pour nommer chacune des voies de la commune. Le plan de celle-ci avec la liste des noms de rues est affiché en mairie pour ceux qui souhaitent les consulter.